



Dossier de location

A noter :

- *La solvabilité du locataire est acquise si le montant du loyer, charges et taxes n'excède pas 33% de ses revenus nets.*
- *Si le montant du loyer, charges et taxes est supérieur à 33% des revenus nets du locataire, il devra présenter un garant se portant caution personnelle solvable selon les mêmes calculs.*

Pièces constitutives du dossier :

Pour le(s) locataire(s) :

- 1 fiche candidat remplie et signée par le candidat
- 1 justificatif d'identité du candidat locataire
- 1 R.I.B
- 3 derniers bulletins de salaires
- Attestation d'emploi par l'employeur ou copie du contrat de travail
- Dernier avis d'imposition sur le revenu
- Photocopie de la dernière quittance de loyer ou dernière taxe foncière ou attestation sur l'honneur de la mise à disposition d'un logement à titre gratuit
- Si le locataire est non-salarié : avis d'inscription au répertoire des métiers, registre du commerce, ou copie de la carte professionnelle et 2 derniers avis d'imposition
- Si le locataire est retraité : 3 derniers bulletins de pension et 2 derniers avis d'imposition

PLM Résidences

Etudes et Transactions Immobilières

- Si le locataire est étudiant : copie de la carte d'étudiant et certificat de scolarité
- Attestation d'assurance pour le logement loué (risques, incendie, vol, dégradations, dégât des eaux, etc.)

Pour le(s) garant(s) :

- 1 formulaire de cautionnement rempli et signé (par chacun des garants s'il y a lieu)
- 1 justificatif d'identité de la caution
- 3 derniers bulletins de salaire
- Attestation d'emploi par l'employeur ou copie du contrat de travail
- Dernier avis d'imposition sur le revenu
- 1 R.I.B
- Photocopie de la dernière quittance de loyer ou dernière taxe foncière ou attestation sur l'honneur de la mise à disposition d'un logement à titre gratuit
- Si le garant est non-salarié : avis d'inscription au répertoire des métiers, registre du commerce, ou copie de la carte professionnelle et 2 derniers avis d'imposition
- Si le garant est retraité : 3 derniers bulletins de pension et 2 derniers avis d'imposition
- Si le garant est étudiant : copie de la carte d'étudiant et certificat de scolarité

Règlement

- 1 chèque du montant du loyer du mois en cours (au prorata de l'occupation)
- 1 chèque du montant du dépôt de garantie
- 1 chèque du montant requis pour les frais d'agence

Loca-Pass

- Le formulaire de garantie Loca-Pass (avance du dépôt de garantie et cautionnement) sont à retirer à l'agence.